

Lundi 7 juillet de 17h à 20h en vidéoconférence

Le rôle de l' élu dans la commande publique

OBJECTIF

À l'issue de cette formation, les participants auront acquis les grands principes de la commande publique afin de sécuriser leurs procédures et les attributions des marchés et d'optimiser leur passation. Cette formation permettra aux élus de mieux appréhender leur rôle et leur responsabilité dans le processus de la commande publique.

INTERVENANT



Géraud d'ALBOY,

Responsable administratif et juridique du Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise (SIECCAO)

Spécialiste des Marchés publics, des conventions de délégation de service public, des contrats de partenariats et des contrats complexes, Géraud d'Alboy a exercé son métier d'avocat au sein de plusieurs cabinets (Landwell et Associés, DS avocats, PALMIER & Associés) avant de rejoindre le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières-sur-Oise où il exerce la responsabilité administrative et juridique du syndicat.

Formateur de talent, Géraud d'Alboy a enseigné le droit à l'université Paris X Nanterre et réalise de nombreuses formations sur les marchés publics auprès d'élus et de cadres territoriaux.

PROGRAMME

» Bien préparer le marché

Les 3 principes fondamentaux
Etude des besoins par service ou inter services
Le rôle d'un acheteur public

Rédaction du cahier des charges
Choix des critères et pondération
Critères sociaux et environnementaux, achats équitables
Dématérialisation des procédures

» Réforme de la commande publique

Le Code de la commande publique (CCP)
Calendrier de la réforme
La Loi Climat et Résilience
Ce qui change

» Fonctionnement de la commission d'appel d'offre (CAO)

Rôle et composition, Déontologie de l' élu

» Quelle procédure retenir ?

Choix du type de marché, des procédures et de la publicité
Définition du calendrier

» Choisir le meilleur en toute légalité

Réception, analyse des offres et négociation
Choix de l'attributaire
Notification, recours et contentieux

EXERCICES PRATIQUES

Le rôle de l' élu, Quizz Commission d'Appel d'Offres

Votre Contact

Bulletin d'inscription

Nom
Prénom
Fonction
Email
Ligne directe.....
Mobile
Organisme
Adresse
Code postal Ville

- ☐ **Formation 1 : Améliorer sa prise de parole en public**
22 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 2 : Innover sur son territoire : L'IA au service des élus locaux**
24 juillet de 17h à 20h
- ☐ **Formation 3 : Bien démarrer son mandat**
31 août de 17h à 20h
- ☐ **Formation 4 : Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales**
2 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 5 : Le statut de l' élu**
3 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 6 : Comprendre les budgets locaux**
4 septembre de 17h à 20h
- ☐ **Formation 7 : Le rôle de l' élu dans la commande publique locale**
7 septembre de 17h à 20h

Formations financées par :

- ☐ la collectivité
- ☐ le DIF ELUS (dont les élus disposent dès le début de leur mandat)

Le montant de la demi-journée de formation est de 240 euros TTC par participant.

Les formations se déroulent de 17h à 20h en vidéoconférence.

INSCRIPTION A RETOURNER A :

Eléonore Carpentier

Mercure local - Groupe Mercure
18, avenue de l'Opéra - 75001 Paris
eleonore.carpentier@mercurelocal.fr
01.42.60.69.48 - 06.82.91.37.24



Mercure local - Groupe Mercure

Organisme de formation spécialisé sur le secteur public agréé pour la formation des élus locaux

18 avenue de l'Opéra • 75001 Paris • 01 42 60 69 48
contact@mercurelocal.fr • www.mercurelocal.fr